EN 1 CLIC

L'Epicerie sociale

L'épicerie Sociale n'est pas un service d'aide alimentaire. Elle permet à des familles de réaliser une économie sur le budget alimentaire transférable dans la réalisation d'un objectif bien pré cis, défini à l'entrée.

Programme épicerie sociale - Octobre 2021 PDF - 695,3 Ko (/fileadmin/03-utile-au-quotidien/solidarite-ccas/epicerie-sociale-Aubagne-programme-octobre-2021.pdf)

Objectifs

- Optimiser l'aide alimentaire
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- Accompagner la réalisation d'un projet
- Informer et conseiller sur les domaines de la vie quotidienne
- Créer du lien social
- Favoriser la citoyenneté

L'épicerie propose trois types d'activité

- Un temps de vente des produits remisés avec un droit à un "panier" dont la valeur varie selon le reste à vivre et le nombre de personnes composant le foyer
- Un temps d'ateliers au contenu variable selon les périodes et besoins des publics. L'atelier collectif d'accueil des n ouveaux arrivants est obligatoire
-Un temps de suivi, par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale, de la réalisation du projet qui a motivé l'acc ès à l'épicerie et qui a été défini avec son travailleur social.

Conditions d'accès

- Résider sur la commune d'Aubagne
- Disposer d'un reste à vivre par personne compris entre 3 et 6 euros. Les personnes dont le reste à vivre est inférie ur à 3 euros relèvent des lieux de distribution alimentaire
- S'engager à réaliser un projet précis, défini avec le travailleur social référent.

Modalités d’accès

- La demande sera adressée au CCAS par un dossier de demande spécifique.
- Les dossiers seront examinés en commission au même titre que les autres demandes d’aides exceptionnelles.
- L’accès sera accordé pour une durée minimale de 3 mois et pourra varier selon le projet attendu.

EPICERIE SOCIALE

STRUCTURE

Epicerie Sociale - L'Atelier de Mai

Espace Ambroise Croizat
Avenue Gabriel Péri
13400 AUBAGNE

04 42 18 17 0
8

Courrie
l